



**ANNONCES LÉGALES**

**Une question ?**

Appelez Pauline au  
**04 77 92 80 30**  
ou envoyez un mail à  
**legales@paysansdelaloire.fr**

## SCI MONTAGNE EVASION DETENTE

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social: 426, Chemin des Petites  
Sagnes 42450 SURY LE COMTAL  
Siren: 828 620 385 RCS ST ETIENNE

### Dissolution

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 2026, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable.

A été nommé liquidateur: Monsieur Jean-Marie REYNAUD domicilié à: 426, Chemin des Petites Sagnes 42450 SURY LE COMTAL, avec les pouvoirs des plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 426, Chemin des Petites Sagnes 42450 SURY LE COMTAL.

Adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et tous actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne.

## HOLDING DUCKING

S.A.S au capital de 12 000 €  
Siège social : MONTBRISON (Loire)  
2 Rue des Résistants  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 934 657 586

### TRANSFORMATION

Par A.G.E. du 1<sup>er</sup> juillet 2026, les actionnaires de la société ont décidé de :

1°) transformer, la société en S.A.R.L.  
2°) de nommer aux fonctions de gérant : M. Cédric FAVERO, demeurant à MONTBRISON (Loire), 2 Rue des Résistants

Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, l'objet, la durée et au siège social.

Anciennes mentions : Forme : S.A.S ; Président : M. Cédric FAVERO ;

Nouvelles mentions : Forme : S.A.R.L. ; Capital : 12 000 € divisé en 12 000 parts sociales ; gérant : M. Cédric FAVERO, ci-dessus désigné.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

Pour avis

## SCI DU DURET HAUT

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la " SCI du Duret Haut "

Société Civile Immobilière au capital de Mille Euros (1.000 €) - apports en numéraires  
Siège social : 12 A Chemin du Duret Haut - 42330 AVEZIEUX

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans  
Gérant : Monsieur Pierrick BARCET, demeurant : 12 A Chemin du Duret Haut - 42330 AVEZIEUX.

R.C.S. ET DEPOT : SAINT-ETIENNE (Loire)

## RAPH&CO

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « Raph&Co », SARL à associé unique au capital de 711.834 € :

- Siège social : 7 Chemin de la Pierre Taillée - 42600 MONTBRISON.

- Objet social : la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci ; l'animation du groupe, à savoir la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, financière, commerciale ou immobilière ; toutes prestations de services et de conseils ; la gestion de son portefeuille de titres de participations ; le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières.

- Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

- Durée : 99 ans ;  
- RCS et dépôt : ST-ETIENNE ;  
- Gérant : M. Christophe CHADUIRON : 7 Chemin de la Pierre Taillée - 42600 MONTBRISON.

## LE VERGER DE LA PIERRE TAILLÉE

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SCI " Le Verger de la Pierre Taillée "

Société Civile Immobilière au capital de Mille Euros (1.000 €) - apports en numéraires

Siège social : 7 Chemin de la Pierre Taillée - 42600 MONTBRISON

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans  
Gérant : Monsieur Christophe CHADUIRON et Madame Marielle MOULIN épouse CHADUIRON, demeurant : 7 Chemin de la Pierre Taillée - 42600 MONTBRISON.

R.C.S. ET DEPOT : SAINT-ETIENNE (Loire)

## MAIRIE DE MARLHES

Monsieur le Maire  
5 PLACE MARCELLIN CHAMPAGNAT  
42660 MARLHES  
Tél : 04 77 51 80 57  
SIRET 21420139400019  
Référence acheteur : 2026\_002

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

L'avis implique un marché public  
Objet : Aménagement piste forestière du Bois de l'Arbret

Procédure : Procédure ouverte  
Forme du marché : Division en lots ; non Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Dépôt dématérialisé : Activé  
Remise des offres : 22/07/26 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 01/07/2026  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

## SCI DU 1 PLACE GEORGES CLEMENCEAU

Société civile Immobilière en liquidation  
au capital de 100 euros  
Siège social : 22 Rue des Aqueuducs  
42300 ROANNE  
902110949 RCS ROANNE

### Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 30 juin 2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société,

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de ROANNE

Pour avis,  
La liquidatrice

## VINATEK

### Constitution

Avis est donné de la constitution de la S. A.S. "VINATEK", au capital de 100 000 EUROS, divisé en 100 000 actions

Apport en numéraire : CENT MILLE EUROS (100 000 EUROS)

Siège social : FEURS (Loire), 21 Rue de la Loire

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location nue ou meublée, la sous-location nue ou meublée de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement ; Toute opération, y compris commerciale, en matière immobilière.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Roland JOURLIN, demeurant à FEURS (Loire), 21 Rue de la Loire.

Directeurs généraux : Monsieur Benoît JOURLIN, Demeurant à ROANNE (Loire), 11 rue Bravard - Madame Juliette JOURLIN, Demeurant à FEURS (Loire), 21 rue de la Loire - Madame Pauline JOURLIN, Demeurant à AURILLAC (Cantal), 8 rue de l'arbre Croumaly

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT-ETIENNE (LOIRE).

POUR AVIS

## DUATAC GROUP

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SASU " DUATAC GROUP ", au capital de 817 500 €, divisé en 817 500 actions - apports en nature 817 500 € ;

Siège social : L'HOPITAL LE GRAND (Loire), 1515 Route de Sury ;

Objet social : Toutes activités d'intermédiation commerciale, d'apport d'affaires, de mise en relation et de représentation commerciale ; L'achat, la vente, la distribution et la commercialisation de tous biens, produits ou services ; Toutes prestations de conseil, d'audit, d'assistance et de consulting près des entreprises ou des particuliers ; L'activité d'agent commercial ; L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement ; Les activités de direction de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; Toutes activités auxiliaires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : M. Eddy CATHAUD demeurant à L'HOPITAL LE GRAND (Loire), 1515 Route de Sury

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE POUR AVIS

## ELITHE

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « ELITHE », SARL à associé unique au capital de 379.641 € :

- Siège social : 12 A Chemin du Duret Haut - 42330 AVEZIEUX.

- Objet social : la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci ; l'animation du groupe, à savoir la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, financière, commerciale ou immobilière ; toutes prestations de services et de conseils ; la gestion de son portefeuille de titres de participations ; le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières.

- Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

- Durée : 99 ans ;  
- RCS et dépôt : ST-ETIENNE ;  
- Gérant : M. Pierrick BARCET : 12 A Chemin du Duret Haut - 42330 AVEZIEUX.

## FOURNEL PRESTATIONS

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ST-MAURICE-EN-GOURGOIS (Loire), du 01/07/2026, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « FOURNEL PRESTATIONS ».

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 39 Route de Firminy - 42240 SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS.

Objet : Abattage et débardage de bois ; Toutes prestations de services dans le domaine de l'exploitation agricole et d'élevage ; Tous travaux agricoles : préparation des sols, récolte, semis ; Location de matériels et tracteurs avec ou sans chauffeur ; L'achat de coupes de bois et leur exploitation ; L'achat et la vente de bois de chauffage en brut ou débité ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.  
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 1.000 Euros.

Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. Gabin FOURNEL, Président : 39 Route de Firminy - 42240 SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS.

La société sera immatriculée au RCS de ST-ETIENNE.

## COMMUNE DE GRAMMOND

### Avis

Approbation du plan local d'urbanisme et abrogation carte communale

Par délibérations en date du 2 juillet 2026, le conseil municipal a approuvé le plan local d'urbanisme sur son territoire, abrogé la carte communale et instauré le droit de préemption urbain pour les zones U et AU.

Lesdites délibérations sont affichées en mairie pendant un mois à compter du 07/07/2026.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

## LES JARDINS DE LA VALLEE

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
au capital de 7 500 €  
Siège social : RIVE DE GIER (Loire)  
ZAC Brunon Valette  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 483 932 091

### Modifications

Par décision du 4 mai 2026, l'associé unique, a décidé, à compter du 4 mai 2026 :  
1°) de modifier la dénomination sociale de la société qui est devenue « BRIGITTE FOND CONSEILS ».

2°) de transférer le siège social à TARTARAS (Loire), 5 Route des Bachasses.

3°) de modifier l'objet social de la société, qui est devenu « Toutes prestations de services et conseils pour les activités de transmission d'entreprises ».

- Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

## CLUB 42 INDOOR

S.A.S. au capital de 421 835 €  
Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)  
Rue François Durafour - ZAC des Murons  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 520 373 234

### Dissolution

L'A.G.E. du 12 décembre 2025, de la société a, à compter du 12 décembre 2025 :

1°) décidé la dissolution anticipée de la société,

2°) constaté la fin des fonctions de Président de M. Loïc PERRIN et de Directeur Général de M. Pascal NOAILLY,

3°) nommé comme liquidateur M. Loïc PERRIN, demeurant à SAINT HEAND (Loire), 12 Ter Chemin du Grand Meyrieux, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé au siège social, siège de la liquidation.

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE LIQUIDATEUR

## GEKA IMMO 42

### Constitution

Avis est donné de la constitution de la société "GEKA IMMO 42", S.C.I. au capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue de la Provende ;

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.

Durée : 99 ans  
Gérant : M. Michel KEKAYAS demeurant à SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue de la Provende.

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE L'ASSOCIE FONDATEUR HABILE,

### Cession de fonds de commerce

Par acte S.S.P. signé électroniquement en date du 2 juin 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de ROANNE le 12 juin 2026, dossier 2026 00009027, référence 4204P04 2026 A 00464

VENDEUR : « ETABLISSEMENTS ARBONA », SAS au capital de 37 000 €, Siège social: LA TALAUDIÈRE (Loire), 39 Rue Salvador Allende, RCS : SAINT ETIENNE 564 501 351

ACQUEREUR : « C.C.F. DIFFUSION », S. A.S. au capital de 712 000 €, Siège social : LA TALAUDIÈRE (Loire), 39 Rue Salvador Allende, RCS : SAINT ETIENNE 538 313 396 ; un fonds de commerce de « primeurs et fruits » sis à LA TALAUDIÈRE (Loire) 42350 - 39 rue Salvador Allende - R.C.S. et DEPOT LEGAL : SAINT ETIENNE - PRIX : 500 000 € - JOUISSANCE : 1<sup>er</sup> juin 2026

OPPOSITIONS : Au cabinet « VIRICEL & CONSEILS » sis à SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire) 31 Avenue Albert Raimond.

Les oppositions devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour unique insertion.

## BEAULIEU L'ESPLANADE

Société Anonyme Coopérative  
26 Cours Gustave Nadaud 42000 SAINT  
ETIENNE  
RCS St-Etienne 614 500 239

### Modification des dirigeants

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2019 ont été nommés administrateurs :

Mme RAYAN et M. ROLLE  
Le mandat de Mme RAYAN et M.ROLLE expirera ainsi qu'il est prévu aux statuts à l'assemblée générale qui se tiendra le 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Pour avis

## SASU « BARBER SB »

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 500 euros  
Siège social : 9 rue Gambetta  
42 230 ROCHE LA MOLIERE

### Transfert du siège social

Suivant délibération en date du 24/06/2026, les actionnaires ont décidés à la majorité les ordres du jour suivant :

Le siège social sera à compter du 24/06/2026 sis 13 rue de la république – 42 000 ST ETIENNE

Les statuts n'ont pas été modifiés autres mesures.

Pour avis

## CARRIERES THOMAS

SAS au capital de 13 650 040 €  
Siège social : MONTROND-LES-BAINS  
(42210) 15 Boulevard du Château  
RCS SAINT-ETIENNE 754 012 508

### Changement de Directeur Général

Par A.G.O. du 30.06.2026 les associés de la société ont nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, Mme Elise THOMAS, dt à MONTROND-LES-BAINS (42210) 1281 chemin d'Urfé.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

Pour avis,  
Le Président



## SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 42 26 0120 01** : superficie totale : 68 a 21 ca dont 6 a 80 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Petite ruine, Dépendance et Habitation. Parcellaire : BELLEGARDE-EN-FOREZ (68 a 21 ca) - 'LE PARC' : B-57-58-59-60-63-64-1682-1683. Zonage : N. Occupation : Libre

**AS 42 26 0127 01** : superficie totale : 77 a 58 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINTE-CROIX-EN-JAREZ (77 a 58 ca) - '1413 RTE DE JURIEUX' : AE-29 - 'CHEZPRAT' : AE-28-30. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 26 0121 01** : superficie totale : 70 a 66 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-ROMAIN-LE-PUY (70 a 66 ca) - '0017: ZB-12 - 'LES TOURETTES' : ZB-100-128-129-134. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 26 0123 01** : superficie totale : 28 ha 69 a 96 ca dont 4 ha 01 a 41 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation et Habitation. Parcellaire : LES SALLES (28 ha 69 a 96 ca) - '1024 CHE DES COMBES' : A-14 - 'LES COMBES' : A-3-4-9-10-11-12-13-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-839. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 26 0122 01** : superficie totale : 1 ha 38 a 44 ca dont 2 a 96 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans et Habitation. Parcellaire : SAINT-LAURENT-LA-CONCHE (1 ha 38 a 44 ca) - 'LES AMBREUX' : D-129-507-509-511. Zonage : ZnC. Occupation : Libre

### Appel à candidatures pour la location de bien à vocation agricole

Articles L.143-3, R.142-3 et L.142-6 (Convention de Mise à Disposition : CM) du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

**CM 42 26 0002 01** : superficie totale : 30 ha 12 a 05 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : RIORGES (30 ha 12 a 05 ca) - 'CHE JACQUES PREVERT' : AO-134 - 'A CARON' : BO-16-20-48-67-69. Zonage : AU, N.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **25/07/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Tél. 04 77 91 14 20 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Cécilia FLAMMENT, notaire associé de la SELARL «BOREL ET FLAMMENT», à SAINT-JEAN-SOLEY-MIEUX (Loire), 40 Place Mario Meunier, CRPCEN 42055, le 3 juillet 2026, Mr Hali Ferdj **GUNAY**, ouvrier du bâtiment, né à MONTBRISON (42600) le 27 avril 1999 et Mme Emma **DEMIRAL**, employée, née à SAINT-CHAMOND (42400) le 28 décembre 2001, demeurant ensemble à SURY-LE-COMTAL (42450), 26 rue du 11 Novembre.

Ont adopté le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

### ETABLISSEMENTS ARBONA

S.A.S. au capital de 37 000 €  
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)  
39 Rue Salvador Allende  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 564 501 351

#### Modification

L'actionnaire unique de la société a, à compter du 2 juin 2026, décidé de :

1°) modifier la dénomination sociale de la société qui est devenue " NABOAR ", à compter du 2 juin 2026.

2°) transférer son siège social à LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière.

Dépôt Légal RCS : SAINT ETIENNE.  
LE PRESIDENT

### SCI LA RINARDIERE

SCI au capital de 1 524,49 €  
Siege: Rue Vacher 42000 ST ETIENNE  
RCS ST ETIENNE 420 171 142

#### Transfert du siège social

Suivant délibérations du 2 juillet 2026, l'A.G.E. de la société "SCI LA RINARDIERE", société civile immobilière au capital de 1 524,49 €, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (Loire) Rue Vacher (R.C.S. SAINT ETIENNE 420 171 142) a décidé de transférer le siège social à SAINT-GALMIER (42330) - 3, Allée des Châteaux.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE.

Le Gérant

### SAINT ETIENNE LE PORTAIL ROUGE

Société Coopérative à forme anonyme et à capital variable  
Siège social : 26 Cours Gustave Nadaud  
42000 SAINT ETIENNE  
RCS SAINT ETIENNE 624 500 294

### Suppression des commissaires aux comptes

L'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023 a pris acte de l'arrivée à terme du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, lequel ne sera renouvelé de par les seuils de la loi Pacte.

Pour avis

### ID DEVELOPPEMENT

S.A.R.L. au capital de 160 000 €  
Siège social : 46 rue de la Pierre Plantée  
SAINT JEAN BONNEFONDS (Loire)  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 513 965 004

#### Modification

Aux termes d'une A.G.E. en date du 8 juillet 2026, la collectivité des associés de la société a décidé avec effet au 8 juillet 2026, de :

1°) modifier l'objet social qui devient : Les activités de direction de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; notamment en investissements destinés aux filiales ; Toutes prestations de services et assistance principalement à destination des entreprises en matières organisationnelle, financière et administrative ; L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location, la prise à bail, la mise à disposition, la cession de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers ; L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication, la transformation, la commercialisation, la distribution, la représentation, le courtage, la commission, la prestation de services et le négoce sous toutes ses formes de tous produits, marchandises, matériels, équipements, biens et services ; La création, l'acquisition, la prise en location-gérance, l'exploitation, la cession de tous fonds de commerce, établissements, agences, succursales ou participations ; La prise, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la cession de tous procédés, brevets, marques, licences, droits de propriété intellectuelle ou industrielle ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales, industrielles, artisanales, agricoles, financières, civiles, immobilières ou de services, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de scission, d'alliance, d'association ou autrement ; La gestion de trésorerie, l'animation de groupes de sociétés, l'assistance administrative, financière, commerciale, technique, stratégique ou de direction au profit de toutes entreprises.

2°) transférer le siège social à MONTTROND LES BAINS (Loire) 152 rue de l'Eglise.

3°) transformer la société en S.A.S sans création d'un être moral nouveau.

4°) nommer aux fonctions de Président, Madame Irène BREUIL demeurant à MONTTROND LES BAINS (Loire) 152 rue de l'Eglise.

Cette transformation motive la publication des mentions suivantes : La dénomination, l'objet, la durée et le siège de la société ne sont pas modifiés. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

ANCIENNES MENTIONS : Forme sociale : S.A.R.L. - Gérante : Madame Irène BREUIL  
NOUVELLES MENTIONS : Forme sociale : S.A.S. - Présidente : Madame Irène BREUIL, ci-dessus désignée.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

Pour avis

## CHRONIQUE JURIDIQUE /

# Comment gérer un fermage trop élevé ?

Récemment installé dans la région, vous avez repris l'exploitation d'un agriculteur qui a pris sa retraite, et les différents propriétaires des terres ont accepté de renouveler les baux ruraux à votre nom. Cependant, l'un d'eux vous a demandé un fermage bien plus élevé que celui des autres propriétaires. Comme ces terres sont essentielles à votre activité, vous avez accepté les conditions proposées, mais aujourd'hui vous vous demandez si vous avez bien fait.

Existe-t-il un moyen de réajuster ce loyer pour qu'il soit plus équitable par rapport aux autres baux ?

Le prix d'un bail rural est strictement encadré par la loi. Il repose sur plusieurs éléments distincts : le loyer des bâtiments d'habitation, celui des terres nues, des bâtiments d'exploitation et, le cas échéant, celui des terres cultivées en cultures permanentes. Tous ces loyers doivent respecter les limites maximales et minimales fixées chaque année par un arrêté préfectoral, qui définit les valeurs locatives des biens. Ces valeurs sont calculées en fonction de critères comme la qualité du sol, l'accès à l'eau, la configuration des parcelles et même leur exposition. Par exemple, une parcelle bien située, facile d'accès et proche de votre exploitation justifiera un fermage plus élevé qu'une parcelle plus éloignée et morcelée.

Malheureusement, dans la pratique, il arrive que certains propriétaires ne respectent pas ces règles et fixent des loyers supérieurs à ceux autorisés. Face à un fermage plus élevé, les fermiers acceptent souvent sans protester, ne sachant pas toujours qu'ils ont un recours légal. Or, il est important de savoir que ces valeurs locatives maximales et minimales sont une règle d'ordre public, ce qui signifie qu'elles doivent impérativement être respectées, que le propriétaire le souhaite ou non.

Si le fermage est supérieur aux limites prévues, vous pouvez demander sa révision. L'article L. 411-13 du Code rural permet d'introduire une action en révision des fermages dits « anormaux ». Cette action doit être portée devant le tribunal paritaire des baux ruraux, mais elle ne peut être engagée que dans certaines conditions. Le loyer doit être supérieur ou inférieur d'au moins 10 % à la valeur locative fixée pour le type de bien loué. Cela signifie qu'un loyer qui dépasse ces limites maximales ou qui est inférieur aux minima prévus par la réglementation peut justifier une action en révision. En pratique, l'action en révision vise principalement à corriger les écarts de fermage qui dépassent les valeurs locatives maximales autorisées, fixées par l'arrêté préfectoral.

L'autre condition est que l'action judiciaire ne peut être intentée qu'au cours de la troisième année de jouissance du bail et qu'une seule fois pour chaque bail. La faculté de révision vaut pour la troisième année du premier bail, comme pour la troisième année de chacun des baux renouvelés.

Enfin, il faut savoir que la révision du fermage n'est pas rétroactive. Cela signifie que si vous obtenez une réduction de fermage, elle s'appliquera uniquement à partir de la date de votre demande et non pour les années précédentes.

Cela dit, il est préférable d'envisager l'action en révision comme un recours de dernier ressort. La relation entre un fermier et son bailleur est souvent une relation de longue durée fondée sur la confiance. Si le fermage est excessif, il est recommandé de tenter d'abord une négociation amiable, en expliquant à votre bailleur que le loyer demandé dépasse les valeurs locatives définies par la réglementation. Si la négociation échoue et que le fermage devient trop lourd pour la rentabilité de votre activité, l'action en révision peut alors être une solution pour réajuster le loyer.

En résumé, bien que la loi offre un recours pour ajuster un fermage anormal, ce dernier doit être utilisé avec discernement. La négociation avec le propriétaire est souvent la solution la plus simple et la plus efficace. Cependant, si le fermage met en péril l'équilibre économique de votre exploitation, la procédure judiciaire reste un moyen de rétablir une équité entre le bailleur et le fermier. ■

Marie-Christine Persol,  
FDSEA de la Loire, Service juridique



## ANNONCES LÉGALES

**Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24**

Rendez-vous sur notre site

**[www.paysansdelaloire.fr](http://www.paysansdelaloire.fr)**

... et en quelques clics, **publiez vos annonces légales**

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2025, le tarif annuel 2026 des annonces légales est caractérisé au caractère. Il est fixé à 0,189 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.